

Compte rendu de reunion du 22 oct. 2004.

Présents: H.Pauchet, AS.Valat, P.Goeusse, S.Biausque, P.Debodinance, D.Naucodie, A.Delzenne, E.Bogaert, P.Marquis, Th.Decraecker, AC.Jambon, C.Dognin, B.Bailleux.

1° Les urgences en gyneco obstétrique:

Il s'agit d'une enquête réalisée dans le service de gyn-obst de Douai et présentée par Bruno Dedet interne lors des journées de la Fédé a Nice fin sept. et qui démontre l'augmentation du nombre de passage dans nos services d'accueil alors que ceux ci ne sont pas reconnus comme service d'urgence et ne bénéficient donc pas de la structure et de personnel adapté.

2° Mise à jour du listing:

Pas facile car beaucoup de services ne répondent pas, ou de façon incomplète (pas d'email par exemple) ce qui ne permet pas un envoi exhaustif des documents.

Les documents sont désormais envoyés par "**Catimprim'service**", toutefois il semble que lors du premier envoi certains ne soient pas parvenus aux destinataires ...les adresses sont à vérifier pour les prochains.

3° Internes et Assistants partagés:

A la demande et en présence des représentants des internes: J.Chantrelle, F.Belot, L.Boulanger.

Problème des débouchés en post internat: 16 à 18 postes par an, actuellement 81 internes en formation, 8 postes de CCA pour 2 ans soit 1 pour 3 internes.

Résultat d'une enquête auprès des internes présentée par L.Boulanger : 50% de réponse, 90% sont favorables a la création de postes d'assistants partagés.

Cette création n'entraîne pas de contrainte budgétaire pour les établissements en cas de transformation de postes de PH Tps plein en poste d'assistant et vice versa. Il s'agit de motiver les Chefs de Service pour les inciter à demander des postes.

4° Dossier Régional Partagé dit dossier bleu: (F.Belot, S.Biausque, D.Subtil)

- Un certain nombre de modifications sont à envisager compte tenu du projet d'adoption du Dossier Bleu par le Réseau métropole et l'HJDF pour en faire le dossier du réseau et envisager qu'il soit partagé entre les professionnels et remis à la patiente (à qui il appartient selon la loi du 4/3).

- Modifications proposées par F.Belot et S.Biausque qui y ont travaillé avec P.Goeusse, D.Therby, A.Delzenne. Les avis des membres du Cercle seront recueillis par écrit et adressés à S.Biausque afin qu'un tiré à part soit réalisé pour consultation avant décision définitive dès janvier.

- Le Dossier deviendrait modulable, avec pochettes pour biologie et écho, inclusion d'un feuillet pour l'entretien du 4è mois (selon l'expérience de St Omer), intercalaire grossesse patho, RUM à revoir avec les DIM. Pour les pages neonat. un groupe de pédiatre se réunit sous l'impulsion de JP.Dubos.

- Pour la remise du dossier aux patientes, les questions ne manquent pas sur les problèmes de faisabilité et d'organisation. Des centres pourraient se porter volontaire pour une expérimentation évaluation.

- L'informatisation est envisagée avec partage d'information entre les professionnels à partir d'une plate forme type "ritme".

4° questions diverses:

Présentations médicales lors de la prochaine reunion:

- V.Pierrat: enquête sur les encéphalopathies néonatales dans le NPdC

- JM.Perrini: intérêt du triple test pour le calcul de risque de T21

Prochaine réunion le: 14/01/2005. Bonne fin d'année.